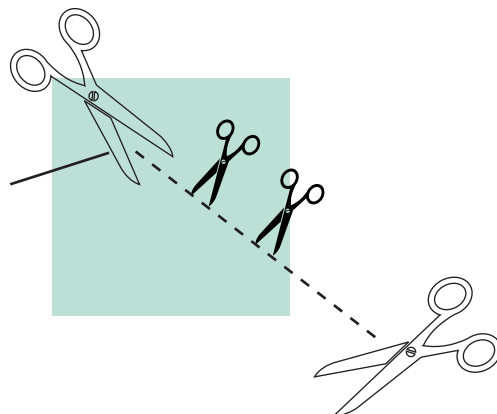


Le projet Macron de réforme des retraites

travailler plus longtemps pour des pensions plus faibles



Le projet Macron de réforme des retraites aura pour conséquences une baisse massive de nos pensions.



UNE BAISSÉ DES PENSIONS MASSIVE

A carrière strictement égale, la retraite de Mathias, trentenaire, baisserait de près d'un quart par rapport à celle de son père Mathieu.



Mathieu
né en 1961
employé dans
une entreprise privée
système actuel

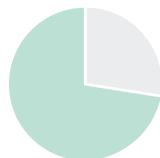
- commence à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)
- retraite à 64 ans



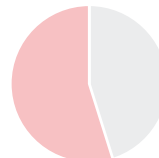
son fils **Mathias**
né en 1990
employé dans
la même entreprise
système Macron

- commence à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)
- retraite à 64 ans

Sa pension représente
73 %
de son dernier salaire



Sa pension représentera
56 %
de son dernier salaire



UN RECUŁ DRASTIQUE DE L'ÂGE DE DÉPART

Pour toucher une pension équivalente à celle de Mathieu, Mathias devra donc travailler 3 ans et demi de plus... s'il le peut !

Pourtant :

Moins d'un senior sur deux est encore en emploi au moment de prendre sa retraite.

L'espérance de vie en bonne santé n'est que de 63 ans, et n'augmente plus depuis dix ans.

système actuel

Mathieu
né en 1961

système Macron

Mathias
né en 1990

- commencent à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)

travaille jusqu'à

64 ans
pour un taux plein

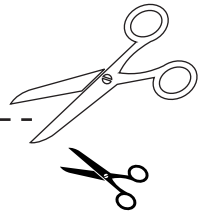
devra travailler jusqu'à

67,5 ans
pour la même pension

collectif @nosretraites

On nous laisse donc le « choix » entre une pension fortement diminuée, vivre plusieurs années sans emploi ni retraite... ou les deux !

Mode d'emploi en trois étapes



1

UN BLOCAGE DES RESSOURCES, À PARTAGER ENTRE UN NOMBRE CROISSANT DE PERSONNES ÂGÉES.

Le gouvernement a annoncé que l'un des buts de sa réforme est de **plafonner la part de nos richesses allouée aux retraites** à 14% du produit intérieur brut (PIB), ce qui n'a jamais été fait jusqu'à aujourd'hui.

On sait déjà que d'ici 2050, le nombre des plus de 65 ans augmentera de 6 millions, ce choix du gouvernement implique automatiquement **une baisse des pensions pour tou-te-s.**

En un mot : un même gâteau pour plus de personnes, ça fait moins de part pour chacun-e...

2

UN REcul PERMANENT DE L'ÂGE DE DÉPART... POUR CELLES ET CEUX QUI LE POURRONT

La réforme prévoit la mise en place d'un « âge d'équilibre » : un départ avant cet âge sera pénalisé par une « décote », c'est-à-dire une pénalité sur sa pension.

Le gouvernement nous dit que cet âge sera de 64 ans, mais ce qu'il ne nous dit pas, c'est que cet âge sera **automatiquement repoussé** à mesure que l'espérance de vie s'accroît.

Pour la génération 1980, ce sera 65 ans et demi. Pour la génération 1990 ? 66 ans et 3 mois. Etc.

C'est bien un recul automatique de notre départ à la retraite qui est organisé. Et pour celles et ceux qui ne le peuvent pas, une décote amplifiée...

3

DES ÉCONOMIES DE COURT TERME D'ICI À 2025 ? TOU.TE.S CONCERNÉ.E.S !

Sous couvert de mesures de « transition », le gouvernement prépare, en même temps que la réforme « systémique », une réforme « paramétrique », c'est à dire des ajustements à court terme du système actuel.

Baisse des pensions ? Hausse de la durée de cotisation ? On ne sait pas encore. Leur objectif a cependant été affirmé clairement : **trouver 10 milliards d'euros par an en 2025.**

Contrairement à ce qu'annonce le gouvernement, **avec cette pré-reforme, même les personnes nées avant 1963, qui partiront à la retraite d'ici à 2025 seront touché.e.s.**

Nos retraites

Collectif citoyen

INTERPELLEZ LE GOUVERNEMENT SUR REFORMEDESRETRAITES.FR !

Le collectif Nos retraites

Nous sommes un collectif de citoyen·ne·s inquiet·e·s pour l'avenir de nos retraites.

Nous sommes mobilisé·e·s pour que le débat sur la réforme Macron soit clair et accessible, et qu'il porte notamment sur le niveau des pensions versées par notre système de retraites solidaire... sujet jamais abordé par le gouvernement !

Retrouvez toutes nos analyses et nos contenus sur notre site reformedesretraites.fr

Ainsi que sur les réseaux sociaux :

Facebook : Collectif Nos retraites (@collectifretraites) **Twitter** : Collectif Nos retraites (@nosretraites)

Notre mail : contact@reformedesretraites.fr **instagram** [instagram.com/nosretraites](https://www.instagram.com/nosretraites)